



Cabinet du Maire  
Communication externe- Protocole

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Coronavirus : Disposition pour les élections municipales Vendredi 13 mars 2020**

---

Le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales se déroulera ce dimanche 15 mars 2020.

Pour le bon déroulement du scrutin, la ville a arrêté les dispositions suivantes :

- Chaque bureau de vote sera équipé de points d'eau ou de gel hydro alcoolique pour se nettoyer les mains.
- Des affiches rappelant les gestes barrière seront apposées de manière visible à l'entrée de chaque bureau.
- Les personnes âgées (+ de 70 ans) et les personnes fragiles, seront prioritaires dans les files d'attente afin de leur permettre de voter rapidement (moins de 5 minutes).
- Les électeurs devront respecter une distance suffisante d'un mètre avec les autres votants

Les Présidents des bureaux de vote seront en charge du respect scrupuleux de l'ensemble de ces dispositions.

Sachant pouvoir compter sur le sens civique et la responsabilité de chacun.